

Pionnière de l'ISR, avec la création d'un fonds dès 1983 prenant en compte les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance au sein de son processus de gestion, Meeschaert Asset Management a développé depuis une méthodologie propriétaire d'analyse extra-financière. En parallèle des différentes études sectorielles réalisées chaque mois, l'équipe d'analyse ISR effectue également des études thématiques, en lien avec l'actualité.

Deux candidats aux antipodes sur les questions climatiques

Au milieu des préoccupations croissantes de la population américaine sur la question du réchauffement climatique, les deux candidats à la présidentielle américaine ont façonné deux visions très différentes l'une de l'autre sur la question, détaillées tout au long de la campagne électorale de ces derniers mois.

Le programme de Donald Trump est resté très silencieux

sur les engagements environnementaux matériels, alors que Joe Biden place au cœur de ses propositions la transition verte, en partie due aux pressions de ses anciens adversaires démocrates. La révolution de l'énergie propre et son plan de « justice environnementale » est fortement inspiré du Green New Deal et de Bernie Sanders qui présidait le groupe de travail sur l'environnement.

Synthèse des positions environnementales des deux candidats américains

Thématique	Donald Trump	Joe Biden
Plan pour le climat et la croissance verte	<ul style="list-style-type: none"> Création de 10 millions d'emplois par des investissements dans les infrastructures dans les 10 prochains mois, sans mention de la croissance verte 	<ul style="list-style-type: none"> Objectif de neutralité carbone en 2050 Plan à 2 000 milliards de dollars sur quatre ans. Création de 10 millions d'emplois pour la croissance verte (investissements dans les infrastructures vertes)
Production d'électricité	<ul style="list-style-type: none"> Pousser le recours au gaz naturel et au pétrole 	<ul style="list-style-type: none"> 100 % d'électricité décarbonnée d'ici 2035 Développement des énergies renouvelables
Bâtiments	<ul style="list-style-type: none"> Pas d'information communiquée 	<ul style="list-style-type: none"> Réduire de 50 % d'ici 2035 l'empreinte carbone du parc immobilier et mettre en place de nouvelles normes d'efficacité énergétique
Mobilité	<ul style="list-style-type: none"> Mention d'une incitation pour les véhicules électriques sans information précise 	<ul style="list-style-type: none"> Développer les transports en commun propres dans les grandes villes du pays ($\geq 100\ 000$ habitants) Installation de 500 000 bornes de recharge pour véhicules électriques sur tout le territoire américain d'ici 2030 Incitation à l'achat de véhicules électriques (crédits d'impôt) Pas d'interdiction des véhicules ICE
Energies fossiles	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre les mesures de déréglementation en faveur de l'indépendance énergétique Promotion de la fracturation hydraulique (création d'emplois, maintien des prix de l'énergie bas) Prise en charge du pipeline Keystone XL Expansion des forages pétroliers et gaziers sur les terres fédérales et extracôtières, y compris le refuge national de la faune de l'Alaska 	<ul style="list-style-type: none"> Interdiction de subventionner les combustibles fossiles Aucune interdiction de la fracturation n'est mentionnée mais prévoit d'interdire les nouveaux permis de forage pétrolier et gazier sur les terres fédérales et en mer (y compris la fracturation sur les terres fédérales). Pas de prise en charge du pipeline Keystone XL Pas de stratégie d'élimination du charbon mais cherche à soutenir les travailleurs du charbon qui perdent leur emploi (retraite et assurance santé, soutien fédéral)
Adaptation au changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> Pas d'information communiquée 	<ul style="list-style-type: none"> Construire des infrastructures résilientes - «Rural for America» pour renforcer la capacité d'adaptation et de résilience au changement climatique dans la région des Caraïbes

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information par Meeschaert AM et ne saurait donc être considéré comme un élément contractuel, un conseil en investissement, une recommandation de conclure une opération ou une offre de souscription.

Nous contacter

Nicolas Gautier, Directeur de la distribution
email : ngautier@meeschaert.com - Tel : 01 53 40 23 93

Périne André Maldant, Chargée de relations investisseurs
email : pandre@meeschaert.com - Tel : 01 53 40 24 62

Les enjeux environnementaux au cœur du plan de Joe Biden

Joe Biden place au centre de son plan les défis climatiques et environnementaux ainsi que l'emploi, et a ainsi annoncé un plan à 2 000 milliards de dollars pour lutter contre le changement climatique et créer ainsi 10 millions d'emplois dans les industries résilientes au climat. Cet engagement vise à atteindre la **neutralité carbone** pour l'ensemble de l'économie d'ici 2050.

Son programme environnemental se concentre principalement sur le secteur de la production et du transport d'électricité pour atteindre 100 % de la production d'électricité décarbonée d'ici 2035. Il prévoit également de décarboner le secteur des transports en déployant les bornes de recharge publiques et en mettant en place de nouvelles normes d'économie de carburant. Sur les politiques environnementales internationales, il souhaite faire des États-Unis un modèle de transition énergétique en supprimant notamment les subventions aux énergies fossiles.

Selon Laurence Tubiana, présidente de la Fondation européenne

pour le climat, Joe Biden devrait créer une rupture en matière d'écologie aux États-Unis et devrait ainsi participer à nouveau au déploiement international de la défense du climat.

Enfin, selon certains spécialistes, Biden a gagné l'élection présidentielle en partie grâce à son engagement sur le climat qui a convaincu certains électeurs. Il a par ailleurs reçu des dons importants de la communauté des défenseurs du climat.

Neutralité carbone : définition

La neutralité carbone implique un équilibre entre les émissions de carbone et l'absorption du carbone de l'atmosphère par les puits de carbone. Pour atteindre des émissions nettes nulles, toutes les émissions de gaz à effet de serre dans le monde devront être compensées par la séquestration du carbone.

Vers un retour au sein de l'Accord de Paris ?

Le 4 novembre 2020, au lendemain des élections présidentielles, les États-Unis, deuxième plus grand pollueur au monde, sont sortis officiellement de l'Accord de Paris, quatre ans après la décision du Président D. Trump. Cet accord, signé désormais par 196 pays et ratifié par 188 d'entre eux¹, vise à limiter le réchauffement climatique en deçà de 2°C par rapport à l'ère préindustrielle.

Les États-Unis sont ainsi devenus le seul pays à se retirer de cet accord, alors qu'ils restent la première économie mondiale et représentent 15 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

En 2015 pourtant, l'administration américaine avait contribué de manière décisive à l'approbation de l'Accord de Paris mais également à son déploiement.

Avec l'élection à la présidence de Joe Biden, les États-Unis pourraient retrouver un rôle de leader de l'action climatique. Celui-ci a promis de rejoindre le traité dès son investiture (pour un retour officiel au plus tôt en février 2021).

Le leadership climatique porté ces derniers mois par l'Union Européenne

Si certains pays dépendants des énergies fossiles (Russie, Arabie Saoudite, Australie, Brésil) ont ralenti leur action climatique, la crainte d'une succession de retraits de l'Accord de Paris suite à l'élection de D. Trump n'a pas eu lieu. Cette sortie officielle des États-Unis de l'Accord de Paris reste donc une exception mondiale, qui plus est, le concurrent chinois a annoncé en septembre dernier son plan stratégique pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2060, et « commencer à faire baisser le niveau de leurs émissions avant 2030 » envoyant ainsi un signal fort à la communauté internationale.

Ainsi, ces derniers mois, le leadership climatique a été porté par

ces nouvelles ambitions chinoises, et par l'Union Européenne, ayant adopté son plan stratégique pour atteindre la neutralité carbone « Green Deal », la publication de la Taxonomie européenne, et le plan de relance vert pour faire face à la crise sanitaire.

Désormais, avec l'élection de Joe Biden, il faudra probablement compter à nouveau sur le retour des États-Unis sur le devant de la scène. Joe Biden souhaite d'ailleurs que l'engagement des États-Unis pour les questions environnementales dépasse les frontières nationales. Son plan, s'il est réellement mis en place, serait considéré comme le plan climatique le plus ambitieux jamais déployé aux États-Unis sur cette thématique.

Sources : Kepler Chevreux, Natixis Green & Sustainable Hub, Novethic, Meeschaert AM

1. Seuls huit pays n'ont pas ratifié l'Accord de Paris, parmi lesquels la Turquie, l'Iran, l'Iraq, l'Angola ou le Yémen